

ATELIERS CITOYENS AUTOUR DU BIEN VIEILLIR

RETOUR SUR L'APPEL A CONTRIBUTIONS

Du 3 février au 31 mars 2014, la première étape des Ateliers Citoyens départementaux a été de vous donner la parole !

En amont du Forum de lancement et des ateliers citoyens, trois espaces de contributions ont alimenté les premières réflexions :

Le site jeparticipe.lenord.fr reste ouvert durant la démarche, pour recueillir vos témoignages, remarques, et propositions...

- 🗨 **Onze réunions** dans les territoires, à la rencontre de **330 acteurs issus de 245 structures** (Centre Local d'Information et de Coordination, Centres Sociaux, Coderpa, associations, clubs de séniors, bailleurs sociaux, maisons de quartiers, acteurs économiques, élus). Leur connaissance et leur expérience des enjeux ont été recueillies pour préciser les thématiques des ateliers.
- 🗨 **56 contributions** sur jeparticipe.lenord.fr et **61 commentaires** sur [Facebook](https://www.facebook.com/)
- 🗨 **1060 questionnaires** sur le Bien vieillir dans le Nord.

Grâce à votre collaboration, 6 principaux thèmes de travail se sont dégagés :

- 1. Habitat : bien vieillir, mais où ?**
- 2. Prévention, anticipation, action concertée avant et pendant la retraite**
- 3. Accompagnement dans la perte progressive d'autonomie**
- 4. Lutte contre les isolements**
- 5. La place des personnes âgées dans la société**
- 6. Économie du vieillissement (silver economy)**

⇒ *Voir également la « Cartographie des débats »*

Ces six thèmes, et sous-thèmes qui y sont liés, sont mis en discussion à l'occasion du Forum de lancement et seront approfondis collectivement dans les Ateliers citoyens. Dans cette synthèse, sans prétendre à l'exhaustivité, les constats et premières pistes issus des espaces de contribution se répondent, s'entrecoupent... pour dessiner les contours du débat et une réflexion d'ensemble sur tous les aspects liés au Bien vieillir.

De nombreux aspects du débat sont transversaux et irriguent chaque thème : la santé, le bien-être, la rupture qu'engendre la perte d'autonomie. Il en va de même pour la question des moyens et des financements qui sont une condition de mise en œuvre de la plupart des propositions.

Le Bien vieillir est un enjeu sociétal qui englobe une variété de réalités individuelles et collectives : aidants familiaux ou proches, personnes en activité concernées par le sujet à travers leur engagement associatif ou leurs activités professionnelles, personnes retraitées actives, personnes âgées touchées par la perte d'autonomie...

Réfléchir sur le Bien vieillir, c'est mêler une réflexion globale et singulière à la fois. Comme le résume une contribution : « *Bien vieillir signifie aussi bien vivre. Un des enjeux du « Bien vieillir » est d'apporter une réponse adaptée à tout âge, et de pouvoir répondre à toutes les situations : dépendance ou non.* »

▲ 1. Habitat : bien vieillir, mais où ?

La thématique de l'habitat est essentielle pour chacun. Pour certains, vivre et rester chez soi le plus longtemps possible est fondamental, ce qui pose la question de l'adaptation du logement et de son coût. Et qu'en est-il de l'offre de logements sociaux adaptés ?

D'autres envisagent plus aisément de vivre en maison de retraite ou dans des formes de logement à inventer. Nombre de contributeurs envisagent des solutions alternatives : foyers-logement, béguinage, maisons partagées, locations intergénérationnelles, familles d'accueil, etc. Une plus grande souplesse dans le passage d'un mode d'hébergement à un autre pourrait être un élément de réponse adaptée. Car rester chez soi se fait parfois au prix d'une solitude accrue.

« ... » On doit bien vieillir à partir de son enfance. La prévention c'est pour tout le monde, pour tous les âges de la vie

« ... » Beaucoup de personnes âgées sont en difficulté pour n'avoir pas modifié leur façon de vivre en temps utile.

« ... » Bien vieillir dans les années 2020 est différent. Les femmes ou les hommes de maintenant sont différents de ceux d'il y a 50 ans.

« ... » Reculer l'âge de la retraite, si cela est inévitable, peut être un bien pour rester intégré dans la vie "normale", à condition de pouvoir travailler à son rythme à partir d'un certain âge... Il faut pour cela inventer de nouveaux modèles de travail.

L'anticipation ne se limite pas au passage à la retraite et concerne toutes les étapes qui suivront, jusqu'à une possible perte d'autonomie, véritable curseur du vieillissement.

En ce sens, prévenir, anticiper, concerter, c'est aussi rendre davantage possible le libre choix des personnes âgées quant aux décisions qui les concernent. Les partenaires insistent sur l'importance d'actions concertées et sur la mutualisation.

« ... » Que les ateliers citoyens soient l'occasion de recueillir les besoins des personnes âgées en termes d'adaptation de leurs logements afin de réfléchir aux réponses nouvelles que pourraient apporter les collectivités et les autres acteurs.

« ... » Les hébergements intermédiaires temporaires ou pérennes types logements foyers, béguinages et autres résidences sont inadaptés pour les personnes âgées en situation de dépendance aggravée et ne permettent pas suffisamment un parcours résidentiel sans rupture, ni une vie décente, confortable et sécurisée aux personnes âgées et handicapées vieillissantes.

« ... » Maintien à domicile ne veut pas dire réduction de l'espace à vivre, les logements doivent permettre aux personnes âgées de continuer à recevoir famille et amis pour maintenir des liens et éviter l'isolement.

▲ 2. Prévention, anticipation, action concertée avant et pendant la retraite

Aujourd'hui pour certains la durée de la retraite est importante. Les acteurs et contributeurs insistent sur la nécessité d'anticiper et de préparer le passage à la retraite, du point de vue des ressources, de l'équipement et des activités sociales.

Plus généralement, c'est l'adaptation de la société au vieillissement qui est abordée dans de nombreuses contributions. Elles partagent souvent une même préoccupation : « agir au bon moment et en accord avec la situation de chacun ».

« ... » Ce qui me semble très important, c'est que la personne âgée soit préparée à décider elle-même de son entrée en EHPAD et que sa famille ne soit pas obligée, lorsque cela serait suicidaire pour la personne de la laisser à son domicile, de la mettre quasi de force en institution. J'ai eu cette chance d'y être préparée par le syndicat CFDT des retraités et par mon association religieuse. Je souhaite cette chance à toutes les personnes âgées.

« ... » Vieillir c'est un cadeau que nous fait la vie à condition de vieillir relativement en bonne santé, d'où la nécessité de créer une prévention efficace, une prise en charge permanente de qualité.

« ... » Il y a un mille-feuille et les gens s'y perdent. C'est un peu la jungle dans laquelle il faut trouver son chemin.

« ... » Il faut des démarches concertées, sur le long terme. Les acteurs doivent se mettre en réseau.

« ... » Il y a assez d'information théorique. Quand il faut un accompagnement, un soutien... c'est le vide.

▲ 3. Accompagnement dans la perte progressive d'autonomie

Si la question de l'adaptation de l'habitat et de la possibilité du maintien à domicile est jugée prioritaire, cela implique un renforcement et une évolution des services à la personne, et de la notion d'aide aux personnes âgées en général. Pour les contributeurs cela suppose de mieux évaluer les besoins, faciliter l'accès aux droits, de développer l'accompagnement social individualisé.

« ... » Je suis pour le rétablissement des écoles ménagères, car cela m'énerve de devoir tout leur dire. Reformuler ces écoles permettrait de rester plus longtemps chez soi pour les personnes âgées et leur maison serait plus propre.

« ... » Il n'y a pas assez de structures agréables, accessibles au plus grand nombre. Il faudrait plus d'aides à domicile compétentes, formées et surtout « humaines », patientes.

« ... » Les services à domicile permettent de faciliter le quotidien des personnes âgées. Il semble pertinent de renforcer la formation du personnel et de professionnaliser le métier. Il est indispensable de valoriser le secteur de l'aide à domicile pour le rendre plus attractif et faire émerger des vocations.

« ... » Par ignorance des droits, par pudeur, par crainte des complexités administratives les personnes âgées en arrivent au non-recours aux aides

« ... » Des simplifications sont nécessaires pour permettre aux personnes âgées et leur famille d'accéder à l'information (...) et ainsi transformer le parcours du combattant en parcours d'autonomie.

« ... » Les CCAS sont confrontés à des parcours de vie non linéaires pour les personnes âgées. Ils doivent donc construire des réponses adaptées selon la situation des séniors, autonomes ou dépendantes. (...) Nous souhaitons traiter (...) de l'accompagnement social des personnes âgées.

Les contributeurs insistent fortement sur la question des personnels assurant l'accompagnement : comment accompagner davantage la professionnalisation, notamment par une formation initiale et continue de qualité, d'un personnel souvent peu formé, avec un grand turn-over, peu rémunéré et aux conditions de travail parfois difficiles ? Certains s'interrogent également sur la régulation du secteur des services à la personne et s'inquiètent de l'avenir des structures non lucratives, face à une marchandisation du secteur. Le manque de transparence dans les critères d'attribution des labels est également abordé par des représentants du secteur.

L'accompagnement des aînés n'est pas de l'unique ressort des professionnels : les bénévoles et les aidants y prennent déjà une large part, qui devrait aller en s'accroissant.

Soutenir ces formes d'accompagnement pourrait passer par la formation des bénévoles.

Pour les aidants familiaux, comment développer la reconnaissance de cette fonction et de ses répercussions sur le temps, la santé physique et morale des personnes concernées ? Cela pourrait passer par une réflexion sur le statut d'aidant familial, en termes d'aménagement du temps de travail, et de « droit au répit » notamment.

« ... » Tout d'abord, il convient de définir qui sont les aidants familiaux et quel rôle ils ont. A ce jour, plus de 4,3 millions d'aidants informels sont recensés avec une moyenne d'âge de 58 ans, donc encore en situation d'emploi et pour 1/4 d'entre eux, avec des enfants à charge. [Il faut] approfondir davantage les mesures visant à concilier le travail avec le rôle d'aidant, [...] Pour les aidants non-salariés, un suivi médical spécifique est également nécessaire, ainsi qu'un droit au répit.

▲ 4. Lutte contre les isolements

L'isolement des personnes âgées est un enjeu saillant des contributions, sur lequel de nombreux acteurs sont déjà investis. Ils évoquent ainsi des pistes de solutions : comment promouvoir les solidarités à l'échelle du voisinage, du quartier ou de la commune ? Comment permettre les rencontres entre les cultures et les générations ? Comment adapter les propositions d'animation sociale existante aux besoins de personnes âgées qui parfois ne s'y reconnaissent pas ? Comment s'ouvrir à l'extérieur ? Quels peuvent être les apports du numérique ?

« ... » Pour mieux vieillir, il est essentiel de lutter contre l'isolement : cause principale (indépendamment de la santé) d'une dégradation plus rapide du vieillissement.

« ... » Il y a une perte de sens pour ces personnes qui ne se sentent plus utiles. Il faut retisser le lien social pour éviter l'isolement.

« ... » Des villes ont mis en place l'action « une visite, un sourire » avec Uni Cité et les CCAS pour lutter contre l'isolement. Et cela marche.

La lutte contre l'isolement passe aussi par un meilleur repérage et des actions de sensibilisation sont déjà menées en ce sens. Ceux qui les portent appellent à leur partage, leur amélioration et leur généralisation. Enfin, les isolements sont pluriels, et des témoignages rappellent les différences qui existent entre les territoires : habiter le centre ou la périphérie, la ville ou la campagne génère des situations différentes réclamant des solutions adaptées.

« ... » Les villages ruraux. Quand on n'y vit pas, on ne peut ou ne veut pas comprendre. Partout on y supprime du personnel.

« ... » Avec les restrictions alimentaires, les soins de santé qu'on ne peut plus assurer correctement, les distractions à supprimer, car trop onéreuses... l'isolement, la solitude deviennent le lot commun.

« ... » La citoyenneté des vieux n'est pas reconnue. La personne âgée n'a pas toujours été « vieille », elle porte en elle toute une vie, dont on ne tient pas compte. L'image de la vieille est très négative, alors que c'est ce qui attend chacun d'entre nous : on est toujours le vieux ou le jeune de quelqu'un.

« ... » Les personnes âgées représentent un potentiel très riche auquel on ne fait pas appel.

« ... » Ils devraient être considérés comme une richesse et non comme un coût. Malgré leurs difficultés à vivre ils rapportent infiniment au pays et leurs actions de bénévolat, dans le cadre familial, associatif, syndical et politique, représentent des millions d'heures.

▲ 5. La place des personnes âgées dans la société

La reconnaissance et l'intégration des personnes âgées dans la société, notamment après la fin de l'activité professionnelle, sont essentielles pour les contributeurs. Maintenir le lien social et les activités sont des éléments clés du Bien vieillir. Aujourd'hui, de nombreux lieux existent déjà (associations, centres sociaux, etc.) Certains pointent la nécessité de repenser ces clubs seniors qui peuvent cantonner les personnes dans un rôle de « vieux » et dans l'entre soi.

L'intergénérationnel est ici souvent cité, mais plus particulièrement des contributeurs insistent sur l'utilité pour l'ensemble de la société de considérer les personnes retraitées toujours « actives » comme une ressource. Citoyenneté, lien social, soutien aux plus jeunes, transmission et partage sont des mots récurrents en ce sens.

Avoir une place dans la société c'est aussi pouvoir se préserver une autonomie et un épanouissement individuel qui peut passer par l'accès à la culture, aux loisirs, aux voyages, par la liberté de choisir son quotidien. Ce thème implique aussi plus généralement de revoir les façons de penser et de présenter le vieillissement, dans notre société. Loin de n'être qu'un coût pour la société, les plus âgés, par leurs engagements et leur temps mis à disposition sont une richesse.

▲ 6. Economie du vieillissement (*silver economy*)

L'adaptation de la société au vieillissement, en tant que nécessaire mutation, va engendrer de nouveaux besoins, de nouvelles réponses, de nouveaux procédés, etc. Les nouveaux usages liés à l'allongement de la vie, dans un contexte où des innovations technologiques émergent et se viabilisent, permettent le développement de nouveaux produits et services. En ce sens, le changement démographique peut être une opportunité économique, que des entrepreneurs nouveaux commencent à investir fortement. Services à la personne, domotique (« habitat intelligent »), numérique, recherche... Ces enjeux dessinent les contours d'une filière économique à fort potentiel.

L'économie du vieillissement n'est pas un thème fortement évoqué dans les contributions, son poids reste secondaire. Toutefois, ce thème est particulièrement intéressant pour son potentiel sa contribution à l'emploi et la vitalité du tissu économique, ou son impact pour la qualité de la vie. Comment développer une *silver economy* qui ne soit pas un vœu pieux, mais en phase avec les besoins réels des citoyens et porteuse d'une valeur ajoutée significative pour les personnes et pour le territoire ? Comment gérer les aspects sociaux et les enjeux éthiques qu'implique cette nouvelle filière économique ? Comment réguler et encadrer au mieux son développement ?

« ... » Contrairement à ce que de nombreuses personnes peuvent croire, la domotique n'est pas un "gadget onéreux" mais une technologie au service de l'humain lorsqu'elle est bien pensée par de vrais professionnels dont le souci est d'écouter les besoins du client.

« ... » Le numérique : c'est la télémédecine de demain.

Synthèse de l'appel à contribution* pour les Ateliers Citoyens Départementaux 2014
Bien vieillir organisés par le Conseil Général du Nord, réalisée par Missions Publiques.



*Entre le 3 février et le 31 mars, ayant donné lieu à 56 contributions écrites, 61 commentaires en ligne et 1060 questionnaires.